

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2023-11-12-04

Date de convocation : 05 décembre 2023

Date d'affichage : 14 décembre 2023

RAPPORT D'ACTIVITE - SEY

Nombre d'élus : 27

Présents : 19

Représentés : 6

Votants : 25

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Marc TIMSIT, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Dominique JAILLON, Roch DOSSOU, Jean-Michel RAGUENES, Jérôme DUVERNOY, Cyrille FREMINET, Pauline LACLEF, Sylvvy HAUFF, Magali PRADEL, Catherine DOTTARELLI, Michel BOISRAMÉ

Absents ayant donné pouvoir : 6

Jean-François VAQUIERI a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Marie-Hélène HUCHET a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Armelle LUCAS de PESLOUAN a donné pouvoir à Guy TURQUET de BEAUREGARD

Salvador-Jean LUDENA a donné pouvoir à Delphine FOURCADE

Audrey de FORNEL a donné pouvoir à Dominique SERVAIS

André BLUZE a donné pouvoir à Michel BOISRAMÉ

Absents : 2

Frédéric RAVEAU

Loïc FLICHY

Secrétaires de séance :

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

Quorum : 14

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 ;

VU les statuts du Syndicat mixte du SEY ;

VU la délibération du Comité syndical du SEY prenant acte du rapport d'activité 2022,

CONSIDERANT que le service public de distribution de gaz de la ville est transféré au SEY depuis 2012 ;

CONSIDERANT que le SEY est l'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité dont la concession est confiée à ENEDIS, concessionnaire obligatoire en situation de monopole légal ;

CONSIDERANT la nécessité de prendre acte du rapport d'activité annuel du Syndicat auquel la ville adhère ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2022 du Syndicat d'Energie des Yvelines.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

A Noisy-le-Roi, le 11 décembre 2023

Le Maire

Marc TOURELLE

Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,
Certifie le caractère exécutoire de la présente

